

"curé de la paroisse", charge qu'il occupera jusqu'à sa mort le 2 novembre 1715. Rappelons au moins les noms de ses successeurs : Pierre Girard de Vorlay, 1715-32 ; Pierre-Jean Chardon, 1732-34 ; Joseph Dufrost de La Jemmerais, seigneur d'Argentenaye, 1734-56 ; Gilles Eudo, 1756-79 ; Jean-François Hubert, vicaire-général, plus tard évêque de Québec, 1779-81 ; Jacques-Olivier Guichaud, 1781-89 ; Jean-Baptiste Gatien, 1789-1806 ; Joseph Gagnon 1806-40 ; Jean-Baptiste Chartré, desservant 1839-41 ; Charles-Joseph Asselin, 1841-44 ; Augustin Beaudry, 1844-47 ; Marcoul-Denis Marcoux, 1847-48 ; Georges-Hilaire Besserer, fils de Théodore "natif d'Allemagne, professant la religion calviniste, chirurgien, décédé le 31 mai 1803" (*Registre*), 1849-65 ; Ulric Rousseau, 1865-77 ; Louis-Joseph Gagnon, 1877-1909 ; J.-Théodore Mercier, 1909-12 ; Théophile Trudel, 1912 ; Philippe-Mendoza Bernard, 1912-16 ; Alfred-Herménégilde Martel, 1916.

Le premier acte de baptême inscrit aux registres est celui de Barthélemy Landry, 12 avril 1666 ; le premier mariage, à la date du 17 septembre 1667, est celui de François Jaret de Verchères avec Marie Perrot, père et mère de Madeleine, la célèbre "Héroïne".

L'ancienne église bâtie en pierre dès 1676 par l'abbé Pommiers, avait quatre-vingts pieds de long sur environ trente-six de large, et elle était couverte en paille comme beaucoup d'autres du temps. A cette couverture une autre en planche fut substituée en 1686. L'église actuelle date de 1745, sauf les deux tourelles de la façade, qui furent ajoutées vers 1812 "pour porter, dit-on, la deuxième et la troisième cloches." La niche de droite contient une belle statue, grandeur nature, de sainte Anne instruisant la très sainte Vierge. Le vénérable monument avait été partiellement détruit en 1759 par l'armée d'invasion britannique, mais dès l'année suivante, M. Eudo le fit restaurer, ainsi que le presbytère qui avait été, lui, réduit en cendres. On sait que les paroissiens avaient dû se réfugier à Charlesbourg et qu'à leur retour, trouvant leurs propriétés dévastées, ils avaient dû pour ainsi dire tout recommencer à nouveau.

Mais oublions les iniquités d'antan et recueillons plutôt cette note de M. Joseph Gagnon que nous trouvons dans un des registres : "M. Lamy était très exact, autant qu'on le voit par les actes qu'on trouve de lui dans les registres, qui sont bien faits et bien écrits. Un des plus grands biens qu'il ait faits à la paroisse, c'est sans doute d'y avoir établi l'École des Sœurs de la Congrégation, un véritable avantage qu'il a procuré à toutes les personnes des deux sexes."

C'était en 1685, le 9 novembre. M. Lamy acheta de ses propres deniers une terre et habitation "pour et au profit et comme ayant charge de diverses personnes devotes qui ont dessein de fonder et établir des écoles pour l'instruction de la jeunesse au dit comté" (Duquet, notaire). Cette terre avait un peu plus de trois arpents de front et la moitié de l'île en profondeur. Le 16 octobre 1687, le Curé y ajouta, encore à ses frais, un demi arpent de large sur la même profondeur.

Le 11 novembre 1685, les Sœurs Anne et Marie Barbier étaient déjà en route sans attendre qu'il leur fût possible de se loger chez elles. Elles durent passer l'hiver dans une famille, à dix ou douze arpents de l'église, et l'on dit que ce fut chez une veuve Gaulin. Elles en sortirent le 30 octobre 1686, pour occuper une maison particulière qu'on leur avait donnée.